

Préface

Les Systèmes d'information sanitaire (SIS) sont à la base des prises de décision en matière de santé publique. Seules des informations de santé fiables et solides permettent d'élaborer une politique reposant sur des faits établis, capable de déboucher sur une gestion optimale des programmes de santé et, surtout, de déclencher des actions susceptibles d'améliorer le bien-être des réfugiés.

Pour toute action menée en faveur des réfugiés, les systèmes d'information doivent souvent opérer dans des environnements difficiles. D'autant que le manque de coordination, la versatilité extrême de l'environnement d'intervention, les difficultés d'accès et de communication, ainsi que les changements constants de personnel, provoquent des interruptions de la collecte et de la transmission des informations de santé.

Les partenaires de santé utilisent fréquemment des systèmes d'information parallèles, afin de se conformer aux instructions internes et aux exigences d'établissement de rapport de leur organisme. Sans mentionner le fait que les demandes contradictoires formulées par les sièges sociaux, les donateurs et les ministères de la santé viennent compliquer encore plus ces collectes de données.

Les conséquences sont alors désastreuses : les rapports élaborés sont fragmentaires, incomplets et imprécis ; les indicateurs de santé ne permettent aucune comparaison d'un camp à l'autre ; et aucun système ne peut servir d'outil fiable permettant de déterminer des actions de santé publique les plus appropriées à mener.

L'UNHCR et ses partenaires doivent renforcer leurs capacités de façon à améliorer la qualité et la cohérence des informations, mais aussi à mieux protéger la santé des réfugiés.

La mise en place d'un SIS standard est indispensable pour identifier les problèmes de santé et élaborer des solutions de santé publique efficaces. L'UNHCR a développé tout un ensemble d'indicateurs, d'outils de collecte de données et de consignes pour gérer les programmes de soins de santé primaire, de façon fiable et précise. Ce manuel indique comment le SIS doit être mis en œuvre et utilisé par l'UNHCR et ses partenaires de santé dans le cadre de leurs opérations en faveur des réfugiés partout dans le monde.